



CALENDRIER

Du 16 au 23 septembre

**Présentation du C.M.E. dans les classes /
Annonces officielles des élections à venir**

Jusqu'au 02 octobre

Dépôt des candidatures:

- Document de déclaration de candidature
- Autorisation parentale
- Dossier à déposer en Mairie ou au péricolaire

Du 24 septembre au 02 octobre

Réalisation des professions de foi* des candidats (Affiche A3). Des ateliers pour t'accompagner seront proposés par le référent C.M.E. sur le temps de la pause méridienne.

Du 01 au 09 Octobre

**Campagne électorale officielle -
Affichage, dans les écoles, des projets
portés par les candidats.**

Vendredi 09 Octobre

ÉLECTION DU C.M.E.

**Proclamation des résultats le jour même
affichés à la sortie des écoles et de
l'accueil péricolaire.**

Vendredi 16 Octobre

Installation et première réunion du C.M.E.



LEXIQUE

CAMPAGNE ÉLECTORALE:

**Période durant laquelle les candidats
peuvent présenter leurs idées afin d'obtenir
les voix des électeurs.**

PROFESSION DE FOI:

**Déclaration publique du programme des
candidats**

MANDAT:

**Durée pendant laquelle va durer la mission
du conseiller.**

ISOLOIR:

**Endroit clos qui permet de voter en toute
discrétion à "bulletin secret".**

URNE ÉLECTORALE:

**Boîte dans laquelle on glisse l'enveloppe
avec le bulletin de vote. Fermée à clé, elle
n'est ouverte qu'au moment du
dépouillement.**

DÉPOUILLEMENT:

**C'est le moment où l'on décompte les
bulletins de vote et à la suite duquel on
annonce les résultats des élections.**



**Conseil
MUNICIPAL CME
des ENFANTS**

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (C.M.E.)

Comment ça marche?



UN C.M.E., POUR QUOI FAIRE ?

**>Pour te permettre de proposer tes idées
pour améliorer la vie dans ta ville**

Pour cela tu peux soit :

- être candidat aux élections puis si tu es élu, travailler en équipe sur la réalisation de tes projets.
- Voter tout simplement pour les camarades qui te représenteront le mieux et dont les projets te plaisent

COMMENT DEVENIR CONSEILLER ?

**L'élection du Conseil Municipal des
Enfants du Pallet aura lieu
le Vendredi 09 Octobre 2026**

Pour être candidat tu dois :

- Habiter au Pallet
- Etre dans l'une des deux écoles de la commune (St Joseph ou Astrolabe)
- Etre en CE2, CM1 ou en CM2 au moment de l'élection

Puis ensuite tu dois :

- Remplir un dossier de candidature disponible auprès du référent C.M.E., en Mairie ou sur le site internet de la commune
- Fournir une autorisation signée de tes parents
- Réaliser une affiche électorale qui te présente toi et tes idées pour la commune
- Réussir ta campagne électorale* afin de te faire élire par tes camarades



Tu seras ensuite élu au CME jusqu'à ton départ au collège (Possibilité de démissionner en cours de mandat*)

QUEL EST LE RÔLE DU CONSEILLER ?

>« Les Conseils Municipaux ont pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la cité. »

(Charte de l'Association nationale des C.M.E.)

Les conseillers municipaux ont pour mission de représenter tous les enfants du Pallet et de proposer des projets qui amélioreront leur vie quotidienne.

Ils sont les "porte-paroles" de leur camarades, ils sont à l'écoute de leurs idées, ils récoltent des informations concernant leurs besoins et leurs attentes et ils informent des actions du C.M.E.. Un ou plusieurs projets seront définis en début de mandat par les jeunes élus.

COMMENT CELA FONCTIONNE?

>Que se passe-t-il lorsque tu es élu?

- Toi et tes camarades élus vous réunirez une fois par mois et travaillerez par groupe sur les projets définis en compagnie du référent et de l'élus en charge du C.M.E..
- Le Conseil Municipal des Enfants présentera ses projets au Maire et son équipe lors d'un conseil municipal.
- Tu seras invité à participer aux cérémonies officielles organisées sur la commune en tant qu'élus du C.M.E.

Comment se déroule les élections?

L'ensemble des élèves du CP au CM2 des deux écoles sont invités à voter pour le Conseil Municipal des Enfants du Pallet



LE JOUR DE L'ÉLECTION

- 1 - Tu te rendras avec ta classe et ton enseignant au bureau de vote installé à la Mairie de ta commune.**
- 2 - Tu prendras un bulletin de vote avec les différents candidats.**
- 3 - Dans l'isoloir*, tu cocheras le nom de tes deux candidats préférés et tu placeras ton bulletin dans l'enveloppe.**
- 4 - Tu te présenteras au bureau de vote, donneras ton nom aux adultes responsables de celui-ci qui te demanderont une signature puis ensuite tu pourras glisser ton vote dans l'urne électorale*.**
- 5 - Lorsque toutes les classes auront voté, un groupe d'adultes composé d'élus du conseil municipal et d'agents de la commune, effectuera un dépouillement*.**
- 6 - Les résultats du vote seront affichés le soir même à la sortie des écoles. Les enfants élus seront contactés par la suite**